



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tenue le 20 février 2025, au Centre administratif de la MRC à Chelsea (Québec), sous la présidence du préfet Marc Carrière et à laquelle il y avait quorum.

25-02-015 AVIS DE MOTION – Présentation et dépôt de règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Je soussigné, David Gomes, maire de la municipalité de Cantley, donne avis de la présentation du règlement n° 346-25 intitulé :

« Règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »

L'adoption du règlement sera effectuée à une séance ultérieure.

Conformément à l'article 45 du *Code municipal du Québec*, ainsi qu'à l'article 48.25 de la *Loi sur les transports*, le préfet informe par la présente que le but de ce projet de règlement est :

- D'organiser un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en vertu de l'article 48.18 de la *Loi sur les transports*;
- De préciser l'offre commerciale du service ainsi organisé.

Signature

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier

Résolution sujette à ratification par le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tenue le 20 mars 2025, au Centre administratif de la MRC à Chelsea (Québec), sous la présidence du préfet Marc Carrière et à laquelle il y avait quorum.

25-03-041 Adoption du règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

ATTENDU QU'un scénario de service amélioré a été préparé par le service de planification de Transcollines;

ATTENDU QUE la MRC est tenue de respecter le nombre d'heures minimal par type de véhicule suivant l'entente de service avec son fournisseur;

ATTENDU QUE le scénario de service amélioré respecte le nombre d'heures minimal par type de véhicule suivant l'entente de service avec son fournisseur;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement pour adoption à une séance ultérieure a dûment été donné par monsieur David Gomes, maire de la municipalité de Cantley, à la séance régulière du 20 février 2025;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Pierre Guénard
APPUYÉ par le MAIRE David Gomes**

ET RÉSOLU d'adopter le scénario de service amélioré annexé à la présente résolution;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ce conseil adopte, par la présente, le règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de déterminer que ledit service soit en vigueur dès le 7 avril 2025;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce conseil autorise, par la présente, le préfet, Marc Carrière, et/ou le directeur général et greffier-trésorier, Benoît Gauthier, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la MRC, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier

Résolution sujette à ratification par le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

Règlement n° 346-25

Règlement modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

ATTENDU QUE la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRC) organise un service de transport en commun de personnes sur son territoire en vertu de l'article 48.18 de la Loi sur les transports;

ATTENDU QUE le service de transport en commun de la MRC comprend des points situés sur le territoire de la ville de Gatineau et que les modalités de l'arrimage de service et de l'intégration tarifaire entre les deux services a fait l'objet d'une entente signée entre la Société de transport de l'Outaouais (STO) et la Régie intermunicipale de transport des Collines le 4 décembre 2014 et renouvelée depuis entre la STO et la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QUE le service de transport en commun de la MRC comprend des points situés sur le territoire de la MRC de Pontiac et que les modalités de desserte de ces points a fait l'objet d'une entente signée entre la MRC des Pontiac et la Régie intermunicipale de transport des Collines le 7 septembre 2016 et renouvelée depuis entre la MRC des Pontiac et la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation Commission de la mobilité durable et du transport de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

ATTENDU QU' un avis de motion de la présentation du présent règlement pour modification à une séance ultérieure a dûment été donné par monsieur David Gomes, maire de la municipalité de Cantley, à la séance régulière du 20 février 2025;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du présent règlement avant la tenue de la présente séance, qu'ils déclarent en avoir pris connaissance et qu'ils renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE, le présent règlement **ORDONNE, STATUE ET DÉCRÈTE** ce qui suit :

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire desservi est celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et comprend des liaisons avec des points situés sur le territoire de la ville de Gatineau ainsi que sur celui de la MRC des Pontiac.

ARTICLE 3. DESCRIPTION DU SERVICE

Les parcours, les horaires et les fréquences du service sont décrits à l'annexe du présent règlement.

ARTICLE 4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur suite à l'accomplissement des dispositions législatives applicables.

Règlement adopté par le conseil le 20 mars 2025 par sa résolution n° 25-03-041.


Marc Carrière
Préfet


Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier

AVIS AUX USAGERS

Modification de service

Veuillez noter qu'à compter du [date], des ajustements seront apportés à notre service de transport en commun afin d'optimiser l'offre et mieux répondre à vos besoins. Consultez notre site web transcollines.ca pour tous les détails.

Principales modifications :

Pontiac (Ligne 910) :

- Quelques ajustements des heures de passage en matinée et en après-midi (+ ou - 5 min).
- Nouveau service à la demande disponible dans la municipalité de Pontiac.

Cantley (Lignes 931-932) :

- Quelques ajustements des heures de passage en matinée et en après-midi (+ ou - 5 min).

Chelsea, La Pêche (Lignes 921-923-924-925) :

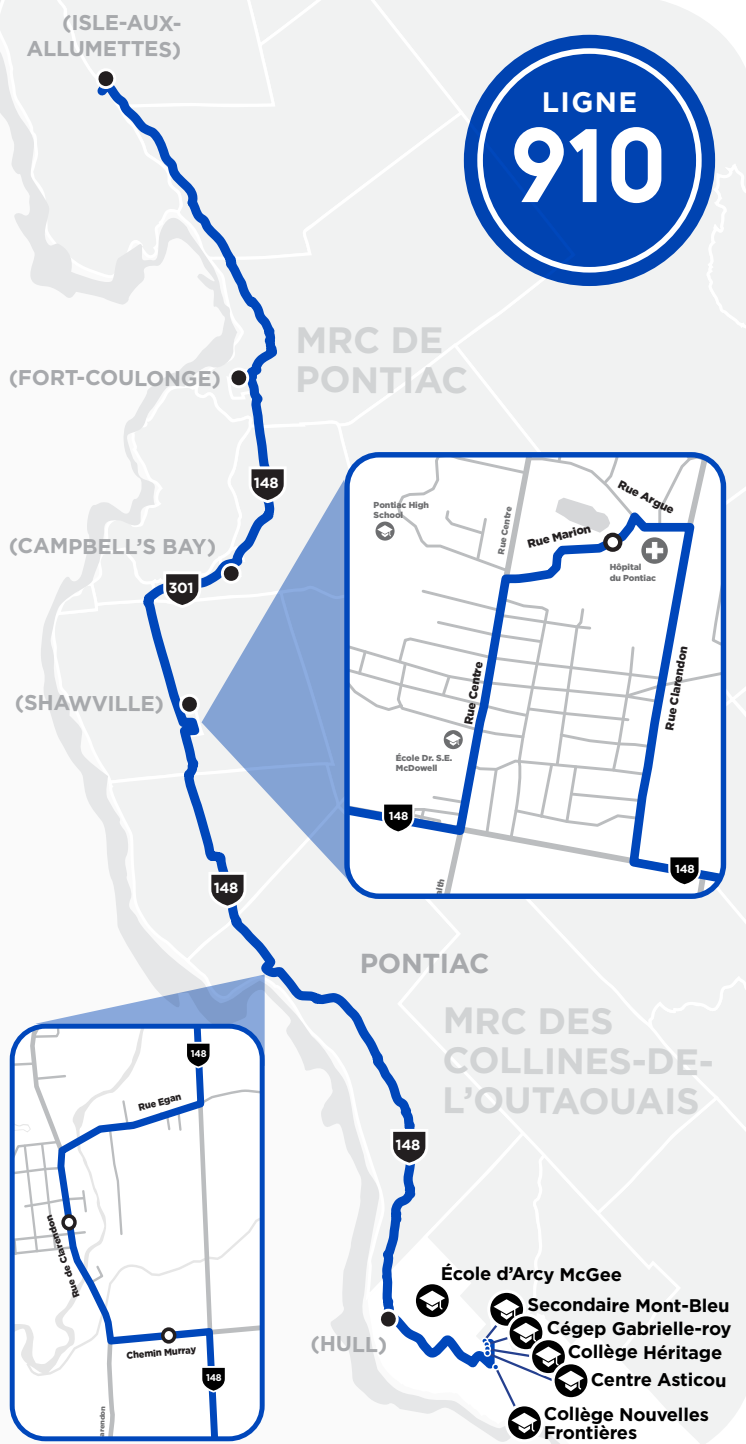
- Quelques ajustements des heures de passage en matinée et en après-midi pour les lignes 921, 923 et 925 (+ ou - 5 min).
- Ligne 923 : Trois heures de passage en matinée et en après-midi seront remplacées par le service à la demande.
- Ligne 924 : Aucun changement.

Val-des-Monts (Ligne 940) :

- Aucun changement.



Inscrivez-vous à notre infolettre pour rester informé des nouveautés et des projets en développement près de chez vous : [Info Transcollines](https://transcollines.ca)



Du lundi au vendredi*

DÉPART PONTIAC DIRECTION GATINEAU

	AM 910
ISLE-AUX-ALLUMETTES • de Pembroke Notre-Dame	5 h 17
WALTHAM • Route 148 ch. de Chapeau-Waltham	5 h 29
MANSFIELD • Route 148 Thomas-Lefebvre Nord	5 h 36
FORT-COULONGE • Route 148 de la Chute	5 h 40
LITCHFIELD • Route 148 de la Montagne	5 h 47
CAMPBELL'S BAY • Route 148 Route 301	5 h 51
BRYSON • Route 148 Principale	5 h 57
SHAWVILLE • Centre Marion	6 h 09
SHAWVILLE • Route 148 Clarendon	6 h 13
BRISTOL • Route 148 Bristol Mines	6 h 20
PONTIAC • de Clarendon Ferry	6 h 30
PONTIAC • Route 148 Eardley-Masham	6 h 40
PONTIAC • Route 148 de l'Hôtel-de-Ville	6 h 45
PONTIAC • Route 148 Terry-Fox	6 h 56
GATINEAU • Parc-O-Bus des Allumettières	6 h 59
GATINEAU • du Plateau École D'Arcy McGee	7 h 09
GATINEAU • du Plateau de l'Atmosphère	7 h 13
GATINEAU • Collège Nouvelles Frontières	7 h 23
GATINEAU • Centre Asticou	7 h 29
GATINEAU • Collège Héritage	7 h 30
GATINEAU • Cégep Gabrielle-Roy	7 h 31

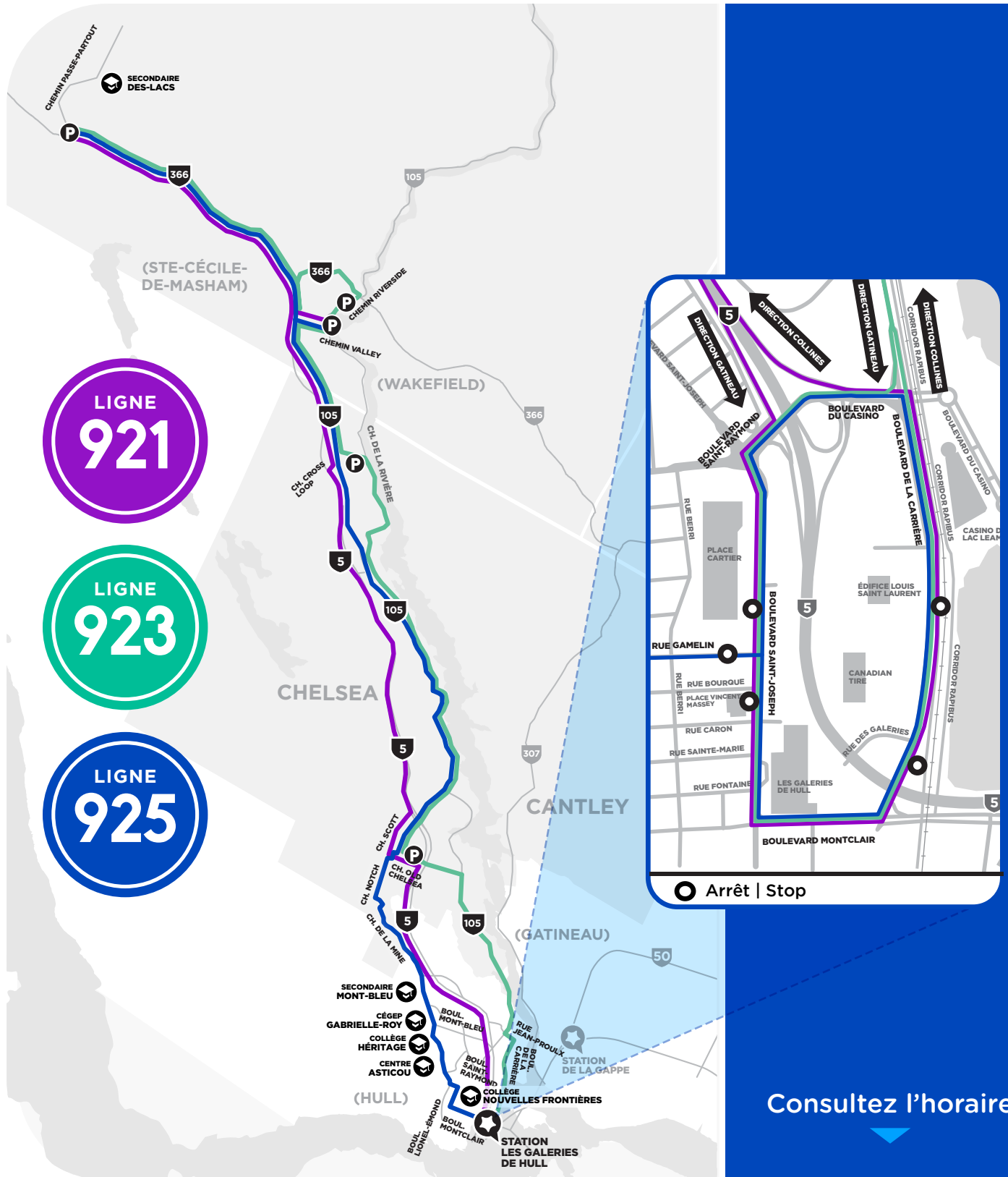
DÉPART GATINEAU DIRECTION PONTIAC

	PM 910
GATINEAU • Cégep Gabrielle-Roy	16 h 30
GATINEAU • Collège Héritage	16 h 31
GATINEAU • Centre Asticou	16 h 33
GATINEAU • Collège Nouvelles Frontières	16 h 38
GATINEAU • du Plateau de l'Atmosphère	16 h 48
GATINEAU • du Plateau École D'Arcy McGee	16 h 52
GATINEAU • Parc-O-Bus des Allumettières	17 h 02
PONTIAC • Route 148 Terry-Fox	17 h 05
PONTIAC • Route 148 de l'Hôtel-de-Ville	17 h 16
PONTIAC • Route 148 Eardley-Masham	17 h 21
PONTIAC • de Clarendon Ferry	17 h 31
BRISTOL • Route 148 Bristol Mines	17 h 41
SHAWVILLE • Route 148 Clarendon	17 h 48
SHAWVILLE • Centre Marion	17 h 52
BRYSON • Route 148 Principale	18 h 04
CAMPBELL'S BAY • Route 148 Route 301	18 h 10
LITCHFIELD • Route 148 de la Montagne	18 h 14
FORT-COULONGE • Route 148 de la Chute	18 h 22
MANSFIELD • Route 148 Thomas-Lefebvre Nord	18 h 29
WALTHAM • Route 148 de Chapeau-Waltham	18 h 36
ISLE-AUX-ALLUMETTES • de Pembroke Notre-Dame	18 h 49

Cette icône indique un point de correspondance avec une ou plusieurs ligne(s) de la STO.

*Aucun service de ligne fixe lors de jour férié.

Transcollines à la demande est disponible dans plusieurs secteurs de la municipalité de Pontiac. Pour tous les détails, visitez : [transcollines/alademande](https://transcollines.ca/alademande)



Consultez l'horaire

Du lundi au vendredi*

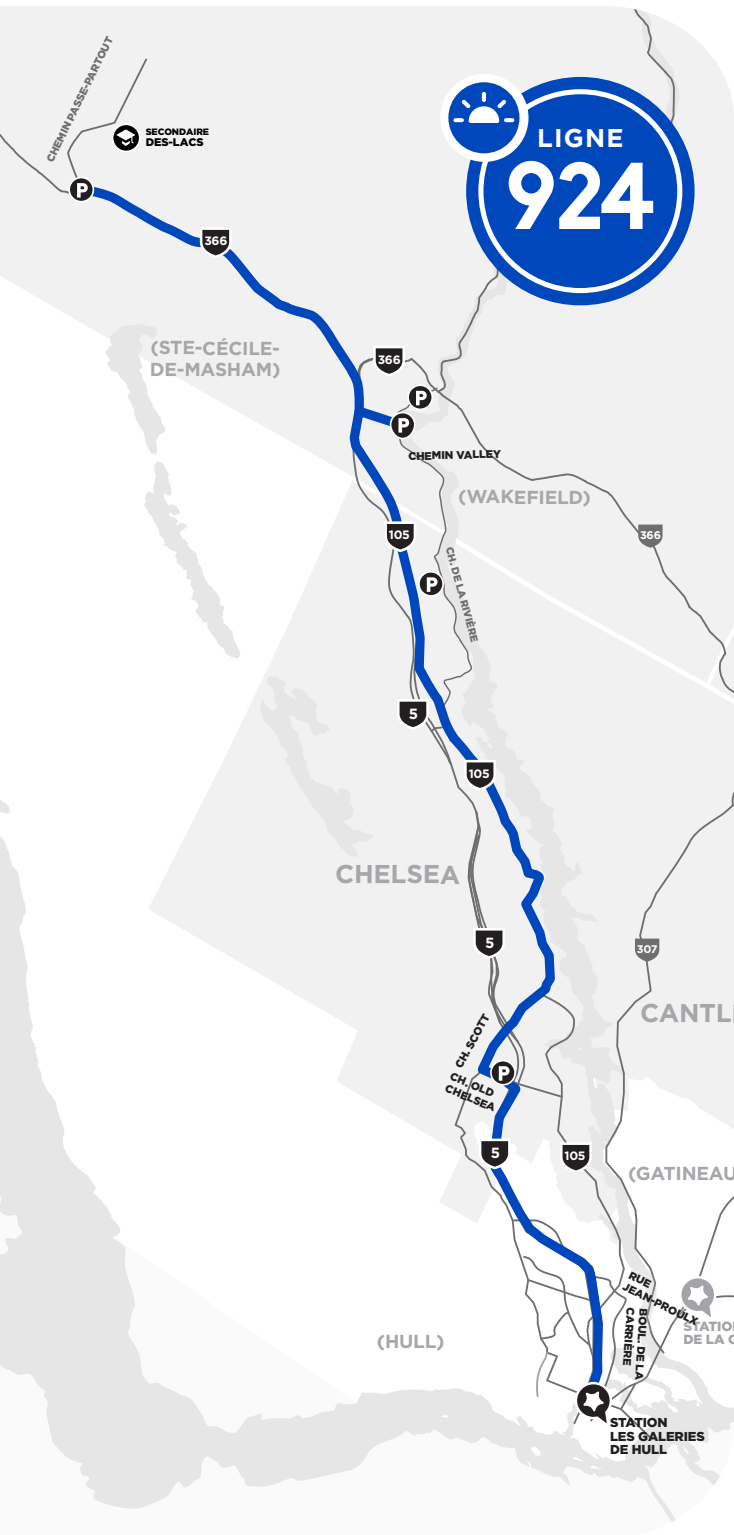
DÉPART COLLINES DIRECTION GATINEAU	AM					MI-JOUR	PM
	921	923	923	925	925	925	921
Principale Passe-Partout	5 h 23	-	6 h 37	6 h 37	7 h 00	11 h 00	16 h 30
Principale de la Beurrerie	5 h 25	-	6 h 39	6 h 40	7 h 03	11 h 03	16 h 32
Principale Murray	5 h 27	-	6 h 41	6 h 44	7 h 07	11 h 07	16 h 34
Riverside MacLaren	-	5 h 53	6 h 50	-	-	-	-
Centre Communautaire Wakefield	5 h 32	5 h 57	6 h 54	6 h 48	7 h 11	11 h 11	16 h 39
Route 105 St-Clément	5 h 38	6 h 03	7 h 00	6 h 56	7 h 19	11 h 19	16 h 45
Route 105 de la Rivière	-	6 h 07	7 h 04	6 h 58	7 h 21	11 h 21	-
Route 105 Ojai	-	6 h 13	7 h 10	-	-	-	-
Accueil CCN (Centre des visiteurs)	5 h 50	6 h 18	7 h 15	7 h 09	7 h 32	11 h 32	16 h 57
Scott Old Chelsea	5 h 51	6 h 19	7 h 16	7 h 10	7 h 33	11 h 33	16 h 58
Route 105 Loretta	-	6 h 24	7 h 21	-	-	-	-
Notch de la Mine	-	-	-	7 h 15	7 h 38	11 h 36	-
🚶 Cégep Gabrielle-Roy	-	-	-	7 h 23	7 h 46	11 h 44	-
🚶 Collège Héritage	-	-	-	7 h 24	7 h 47	11 h 45	-
🚶 Centre Asticou	-	-	-	7 h 25	7 h 48	11 h 46	-
🚶 Collège Nouvelles Frontières	-	-	-	7 h 30	7 h 53	11 h 50	-
de la Carrière Adrien-Robert	-	6 h 30	7 h 27	-	-	-	-
St-Joseph Centre commercial Canevas	6 h 03	6 h 36	7 h 33	-	-	-	17 h 10
Gamelin St-Joseph	-	-	-	7 h 33	7 h 56	11 h 52	-
Station Les Galeries de Hull	6 h 06	6 h 39	7 h 36	7 h 36	7 h 59	11 h 55	17 h 13
Édifce Louis St-Laurent	6 h 07	6 h 40	7 h 37	7 h 37	8 h 00	11 h 56	17 h 14
DÉPART GATINEAU DIRECTION COLLINES	AM	MI-JOUR	PM				
	921	925	925	925	923	923	
St-Joseph Centre commercial Canevas	7 h 00	-	-	-	16 h 25	17 h 25	
Station Les Galeries de Hull	7 h 03	12 h 00	15 h 15	16 h 15	16 h 28	17 h 28	
Édifce Louis Saint-Laurent	7 h 04	12 h 01	15 h 16	16 h 16	16 h 29	17 h 29	
Gamelin St-Joseph	-	12 h 05	15 h 21	16 h 21	-	-	
de la Carrière Adrien-Robert	-	-	-	-	16 h 35	17 h 35	
🚶 Collège Nouvelles Frontières	-	12 h 07	15 h 25	16 h 25	-	-	
🚶 Centre Asticou	-	12 h 11	15 h 29	16 h 29	-	-	
🚶 Collège Héritage	-	12 h 12	15 h 30	16 h 30	-	-	
🚶 Cégep Gabrielle-Roy	-	12 h 13	15 h 31	16 h 31	-	-	
Route 105 Loretta	-	-	-	-	16 h 41	17 h 41	
Notch de la Mine	-	12 h 22	15 h 40	16 h 40	-	-	
Scott Old Chelsea	7 h 16	12 h 24	15 h 42	16 h 42	16 h 46	17 h 46	
Accueil CCN (Centre des visiteurs)	7 h 17	12 h 25	15 h 43	16 h 43	16 h 47	17 h 47	
Route 105 Ojai	-	-	-	-	16 h 52	17 h 52	
Route 105 de la Rivière	-	12 h 37	15 h 55	16 h 55	16 h 58	17 h 58	
Route 105 St-Clément	7 h 29	12 h 40	15 h 58	16 h 58	17 h 01	18 h 01	
Centre Communautaire Wakefield	7 h 35	12 h 46	16 h 04	17 h 04	17 h 07	18 h 07	
Riverside MacLaren	-	-	-	-	17 h 12	18 h 12	
Principale Murray	7 h 40	12 h 50	16 h 08	17 h 08	-	18 h 21	
Principale de la Beurrerie	7 h 42	12 h 53	16 h 11	17 h 11	-	18 h 23	
Principale Passe-Partout	7 h 44	12 h 56	16 h 14	17 h 14	-	18 h 25	

🚶 Cette icône indique un point de correspondance avec une ou plusieurs ligne(s) de la STO.

*Aucun service de ligne fixe lors de jour férié et les fins de semaine.



Transcollines à la demande est disponible dans ce secteur.
Pour tous les détails, visitez : [transcollines/alademande](https://transcollines.ca/alademande)



SERVICE DE FIN DE SEMAINE

Samedi et dimanche*

DÉPART COLLINES DIRECTION GATINEAU	AM	MI-JOUR	PM
924	924	924	924
Principale Passe-Partout	8 h 00	11 h 00	17 h 00
Principale de la Beurrerie	8 h 03	11 h 03	17 h 03
Centre Communautaire Wakefield	8 h 11	11 h 11	17 h 11
Route 105 Saint-Clément	8 h 19	11 h 19	17 h 19
Route 105 de la Rivière	8 h 21	11 h 21	17 h 21
Accueil CCN (Centre des visiteurs)	8 h 34	11 h 34	17 h 34
Scott Old Chelsea	8 h 35	11 h 35	17 h 35
St-Joseph Centre commercial Canevas	8 h 48	11 h 48	17 h 48
Station les Galeries de Hull	8 h 51	11 h 51	17 h 51

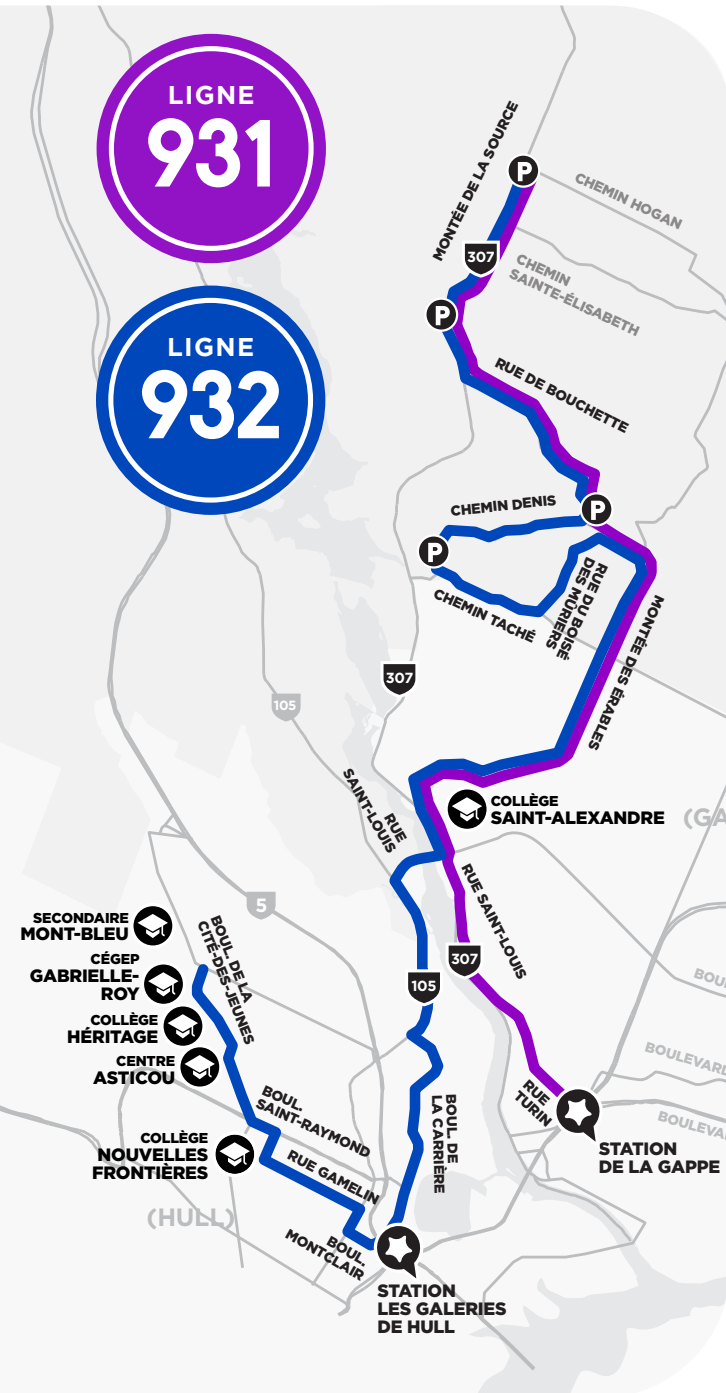
DÉPART GATINEAU DIRECTION COLLINES	AM	MI-JOUR	PM
924	924	924	924
Station les Galeries de Hull	8 h 55	11 h 55	17 h 55
Édifice Louis Saint-Laurent	8 h 56	11 h 56	17 h 56
Scott Old Chelsea	9 h 07	12 h 07	18 h 07
Accueil CCN (Centre des visiteurs)	9 h 08	12 h 08	18 h 08
Route 105 de la Rivière	9 h 20	12 h 20	18 h 20
Route 105 Saint-Clément	9 h 24	12 h 24	18 h 24
Centre Communautaire Wakefield	9 h 31	12 h 31	18 h 31
Principale de la Beurrerie	9 h 40	12 h 40	18 h 40
Principale Passe-Partout	9 h 42	12 h 42	18 h 42

Cette icône indique un point de correspondance avec une ou plusieurs ligne(s) de la STO.

*Aucun service de ligne fixe lors de jour férié.



Transcollines à la demande est disponible dans ce secteur.
Pour tous les détails, visitez : transcollines.ca/alademande



Du lundi au vendredi*

DÉPART COLLINES DIRECTION GATINEAU	AM	
	932	931
Église Ste-Élisabeth	6 h 45	7 h 20
Route 307 Bouchette	6 h 48	7 h 23
Mont-Joël Marsolais	6 h 52	7 h 28
Denis Taché	6 h 57	-
Boisé des Mûriers des Framboisiers	6 h 59	-
Denis des Érables	7 h 03	7 h 30
des Érables Taché	7 h 05	7 h 32
Collège Saint-Alexandre	7 h 12	7 h 37
Jean-Proulx Deveault	7 h 23	-
Station Les Galeries de Hull	7 h 28	-
Collège Nouvelles Frontières	7 h 33	-
Centre Asticou	7 h 37	-
Collège Héritage	7 h 39	-
Cégep Gabrielle-Roy	7 h 40	-
Station de la Gappe (rue de Turin)	-	7 h 45

DÉPART GATINEAU DIRECTION COLLINES	PM	
	932	931
Station de la Gappe (rue de Turin)	-	17 h 20
Cégep Gabrielle-Roy Héritage	15 h 30	-
Collège Héritage	15 h 31	-
Centre Asticou	15 h 33	-
Collège Nouvelles Frontières	15 h 39	-
Station Les Galeries de Hull	15 h 45	-
Jean-Proulx Deveault	15 h 49	-
Collège Saint-Alexandre	15 h 58	17 h 31
des Érables Taché	16 h 05	17 h 36
Denis des Érables	16 h 07	17 h 38
Boisé des Mûriers des Framboisiers	16 h 11	-
Denis Taché	16 h 13	-
Mont-Joël Marsolais	16 h 18	17 h 40
Route 307 Bouchette	16 h 22	17 h 44
Église Ste-Élisabeth	16 h 25	17 h 47

☒ Cette icône indique un point de correspondance avec une ou plusieurs ligne(s) de la STO.

*Aucun service de ligne fixe lors de jour férié et les fins de semaine.

Transcollines à la demande est disponible dans ce secteur. Pour tous les détails, visitez : [transcollines/alademande](https://transcollines.alademande)



Du lundi au vendredi*

DÉPART COLLINES DIRECTION GATINEAU	AM
	940
St-Joseph Carrefour	6 h 13
des Bâisseurs des Générations	6 h 16
des Pins de la Cascade	6 h 19
du Carrefour St-Pierre	6 h 21
du Carrefour Fogarty	6 h 22
du Carrefour 6 ^e Rang	6 h 25
 Polyvalente Nicolas-Gatineau 	6 h 37
Station Labrosse (Quai #10) 	6 h 40
DÉPART GATINEAU DIRECTION COLLINES	PM
	940
Station Labrosse (Quai # 10) 	16 h 24
 Polyvalente Nicolas-Gatineau 	16 h 27
du Carrefour 6 ^e Rang	16 h 39
du Carrefour Fogarty	16 h 42
du Carrefour St-Pierre	16 h 43
des Pins de la Cascade	16 h 45
des Bâisseurs des Générations	16 h 48
St-Joseph Carrefour	16 h 51

 Cette icône indique un point de correspondance avec une ou plusieurs ligne(s) de la STO.

*Aucun service de ligne fixe lors de jour férié et les fins de semaine.



Transcollines à la demande est disponible dans ce secteur. Pour tous les détails, visitez : [transcollines/alademande](https://transcollines.alademande)

Le transport à la demande c'est :



Un transport en commun personnalisé

L'application Transcollines vous propose un trajet et des arrêts en fonction de vos points de départ et d'arrivée.



Un service par réservation

Réservez vos déplacements de 2 heures à 30 jours à l'avance.



Des tarifs économiques

Le TAD est offert aux mêmes tarifs que le transport en commun régulier. Consultez la grille complète des tarifs ici : transcollines.ca/alademande

La Pêche • Cantley • Chelsea • Val-des-Monts

Réservez vos déplacements 7 jours sur 7 selon l'horaire suivant :

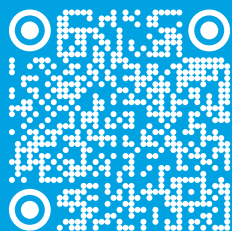
Lundi :	5 h 30 - 22 h 30
Mardi :	5 h 30 - 22 h 30
Mercredi :	5 h 30 - 22 h 30
Jeudi :	5 h 30 - 22 h 30
Vendredi :	5 h 30 - minuit
Samedi :	5 h 30 - minuit
Dimanche :	5 h 30 - 22 h 30

NOUVEAU • Maintenant disponible dans la municipalité de Pontiac !

Reservez vos déplacements dans plusieurs secteurs tels que Quyon, Luskville et Breckenridge selon l'horaire suivant :

Lundi :	6 h 30 - 18 h 30
Mardi :	6 h 30 - 18 h 30
Mercredi :	6 h 30 - 18 h 30
Jeudi :	6 h 30 - 18 h 30
Vendredi :	6 h 30 - 18 h 30

Essayez-le dès aujourd'hui!



transcollines.ca/alademande





CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 20 mars 2025, par sa résolution n° 25-03-041, le règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur adjoint du développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2290 ou via l'adresse courriel souellet@mrcdescollines.com.

Avis public donné le 26 mars 2025 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Benoît Gauthier